



Association Les Travers du Vent

Pour la sauvegarde des sites et hauts plateaux du Val-de-Travers

Rue des Cottages 7, 2114 Fleurier
www.les-travers-du-vent.ch
email : info@les-travers-du-vent.ch
IBAN CH43 0900 0000 1708 8136 2

Fleurier, le 11 juin 2019

// Communiqué aux médias //

Centrale éolienne de la Montagne de Buttes : recours au Tribunal cantonal

Le Canton de Neuchâtel et le promoteur Groupe E le disent exemplaire, mais le projet de parc éolien de la Montagne de Buttes accumule les défauts. Plusieurs dispositions légales sont contournées. L'association Les Travers du Vent, qui lutte pour des énergies renouvelables respectueuses des individus et de l'environnement, a déposé au Tribunal cantonal neuchâtelois le recours de quelque 500 personnes contre le projet.

« L'implantation du premier parc éolien dans le Canton de Neuchâtel devrait faire office de modèle. Or les atteintes pour les riverains et l'environnement seraient graves », estime Thierry Ray, Président des Travers du Vent. Avec ses 19 turbines, le plus grand projet éolien de Suisse contrevient gravement aux dispositions légales en matière de protection contre le bruit. L'expertise mandatée par les recourants montre que les calculs des promoteurs ne résistent pas à une analyse sérieuse. On ne saurait en être surpris avec des machines de 180 mètres de haut, générant 106 décibels, prévues à moins de 300 mètres des habitations.

Quant aux impacts sur la faune ailée, ils n'ont pas été suffisamment pris en compte. La problématique de l'aigle royal, qui a fait son retour dans le Val-de-Travers, a été traitée avec légèreté par les promoteurs, au même titre que la protection des chauves-souris. L'impact de la centrale éolienne sur la biodiversité serait fatal dans ce secteur, qui joue un rôle important dans la survie de nombreuses espèces rares ou vulnérables. Les recourants dénoncent par ailleurs les maigres mesures de compensation prévues.

Enfin, la problématique paysagère est elle aussi insuffisamment prise au sérieux. À la centrale éolienne de la Montagne de Buttes viendraient s'ajouter 3 parcs éoliens vaudois situés entre le Creux-du-Van et le Chasseron, ainsi que celui du Mont de Boveresse, ce qui représente une accumulation d'éoliennes incompatible avec une intégration cohérente dans le paysage, de surcroît à proximité de lieux symboliques du massif jurassien.

Contact :

Thierry Ray, président
Tel : 079 708 38 81
email : info@les-travers-du-vent.ch
www.les-travers-du-vent.ch